



Cadre soignant de pôle

Famille : SOINS
Sous-famille : Management des organisations des soins
Code métier : 05U10

▶ Information générale

Définition :

Planifier, organiser et coordonner les soins / les activités du pôle
Contribuer à la gestion médico-économique au sein du pôle
Décliner le projet de soin institutionnel au sein du pôle en développant la démarche qualité en relation avec le chef de pôle
Collaborer au pilotage stratégique du pôle
Manager l'équipe d'encadrement de proximité.
Mettre en place une politique de communication dans un objectif de cohérence des organisations et de cohésion des équipes.

Autres appellations :

Cadre de santé de secteur de soins
Cadre supérieur de santé
Responsable paramédical de pôle
Cadre responsable paramédical de pôle
Cadre paramédical de pôle

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Diplôme de cadre de santé et un exercice de 4 ans en qualité de cadre de santé

▶ Activités

- Coordination et suivi de la prise en charge de prestations
- Élaboration et mise en place de l'organisation des services, dans son domaine d'activité
- Élaboration et rédaction de rapports d'activité
- Encadrement de proximité d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Montage, mise en oeuvre, suivi et gestion de projets spécifiques au domaine d'activité
- Planification de la réalisation du projet et/ou étude et/ou produit et des ressources
- Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting

▶ Savoir-Faire

- Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs (interne et/ou externe), dans son domaine de compétence
- Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
- Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles



- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes.

► Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances opérationnelles
Conduite de projet	Connaissances opérationnelles
Droit de la fonction publique	Connaissances générales
Encadrement de personnel	Connaissances approfondies
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances générales
Gestion des ressources humaines	Connaissances approfondies
Management	Connaissances opérationnelles
Qualité	Connaissances approfondies
Soins	Connaissances approfondies
Stratégie et organisation / conduite du changement	Connaissances approfondies

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales.

Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

► Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Corps médical pour l'élaboration du projet et de la gestion du pôle
- équipe de direction pour la gestion et le suivi des projets
- services logistiques pour les achats de matériels
- fournisseurs pour la veille sur les nouveaux matériels
- réseaux pour la gestion des flux d'activités ou de patients
- centres de formation pour la planification des stages, ou l'organisation de formations
- service de formation continue pour le plan de formation

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

- Diplôme professionnel paramédical permettant l'exercice dans l'une des professions paramédicales,
- Diplôme de cadre de santé
- Diplôme d'état de sage-femme pour les pôles concernés

Correspondances statutaires éventuelles :

- Corps des cadres de santé paramédicale (cadre supérieur)

Passerelles :



Formateur des professionnels de santé